



Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs,

Ce comité technique ministériel se tient pour la première fois sous la Présidence d'un seul Ministre et nos Fédérations Unsa et Cftc Finances s'en réjouissent. Non pas du départ de Monsieur Macron qui ne sera pas resté bien longtemps à Bercy mais du retour d'un véritable Ministère de l'Economie et des Finances.

Une revendication constante que nous avons toujours portée. Bercy a trop souffert d'un éclatement en chapelles pour que nous souhaitions qu'à l'avenir ce ministère reste dans cette configuration. Vouloir scinder Bercy en plusieurs ministères dans une volonté d'affaiblissement pour mieux faire passer certaines réformes a été et est une hérésie à nos yeux. L'expérience nous a donné raison, malheureusement que de temps perdu pour voir se réformer un ministère unique des administrations financières et économiques.

Concernant le dialogue social à Bercy, nous sommes inquiets et cela à plusieurs titres. Tout d'abord, trop de réunions sont informatives et il existe peu d'espace pour des négociations dans ce ministère. C'est pourquoi, concernant le dossier de la protection sociale complémentaire et du référencement, nous souhaiterions une négociation pour obtenir une protection sociale de haut niveau pour nos collègues actifs et retraités dans une période économique toujours aussi difficile.

Nous rappelons nos positions sur ce sujet , à savoir l'inclusion d'une prestation dépendance et le maintien du précompte. Nous sommes conscients que les délais sont courts pour engager une négociation mais cela reste possible si une réelle volonté d'avancer de toutes les parties existe. Nous sommes confiants et espérons une réponse rapide de votre part, Monsieur le Ministre sur ce sujet.

En matière de dialogue social, nous sommes aussi inquiets quand un de nos collègues, secrétaire général d'une organisation syndicale se voit visé par une plainte émanant de sa direction et se voit contraint de répondre à une convocation devant la police nationale. Ce genre de situation est inédite à notre connaissance, elle vise à limiter la libre expression des syndicalistes, une forme de maniement du bâton à défaut d'avoir des carottes à nous présenter. Cette façon de faire est intolérable et nous demandons instamment que cette plainte soit retirée dans les plus brefs délais. Dans une période de crise telle que nous la vivons, il faut admettre que des tensions puissent survenir et que l'action syndicale se durcisse, notre responsabilité c'est de faire que ces tensions ne dégénèrent pas. Notre syndicat quoiqu'il advienne reste serein et affrontera cette épreuve dans l'unité et la détermination.

Concernant les services supports en charge de la paye des agents (CSRH), la migration vers l'application SIRHIUS a eu lieu en douane avant de se poursuivre à la DGFIP. Les agents du CSRH Bordeaux se réunissent en mode sitting à Bordeaux durant les pauses méridiennes de chaque mardi et ont été en grève le 29 septembre dernier, ils revendiquent une reconnaissance financière de leur technicité et l'ouverture d'un dialogue directionnel afin d'ajuster les effectifs à la charge de travail. Une attention particulière à ces revendications est nécessaire en Douane.

Concernant le PPCR, nos fédérations se félicitent de la mise en œuvre de ces mesures qui verront de l'indemnitaire se transformer en point d'indice, et du gain indiciaire que procureront ces nouvelles grilles.

Néanmoins nous attirons une fois de plus votre attention sur les problèmes indemnitaires des catégories A de la DGFIP liés à ces nouvelles grilles. Une solution doit être trouvée pour que ces agents ne soient pas lésés sur le plan indemnitaire par la mise en œuvre du PPCR.

Cela concerne aussi bien les inspecteurs que les IDIV pour qui le refus d'instaurer un indice terminal à 1015 signifie l'impossibilité d'une mobilité au sein de la Fonction publique.

Sur le télétravail, nos fédérations UNSA et CFTC Finances considèrent qu'il faut avancer. Une réelle attente des agents existe concernant cette forme de travail. Le cadre Fonction publique existe, il faut le décliner rapidement au sein de chacune de nos administrations. Ne soyons pas timorés. Soyons à l'avant-garde comme nous avons pu l'être sur d'autres sujets comme la parité ou la lutte contre les discriminations.

Concernant les suppressions d'emplois liées au PLF 2017, certes cette année elles sont moins importantes mais elles continuent et la vraie question est quel format visez-vous pour nos administrations économiques et financières ?

Pour une fois, une réforme est prise partiellement en compte pour réduire le nombre de suppressions d'emplois. Mais la retenue à la source, si elle peut être intéressante pour les usagers, ne comporte que des tâches supplémentaires. De plus, la mise en œuvre supposera des explications nombreuses pendant plusieurs années que ce soit pour les déclarations spontanées de variations de revenus, pour les déclarations annuelles qui doivent toujours être déposées alors que beaucoup de citoyens pensent que tout se fera automatiquement, ou encore concernant les régularisations de fin d'année qui pourront en plus être parfois importantes. C'est donc des moyens supplémentaires par rapport à l'existant qu'il faudrait dans les services. Diminuer la saignée ne suffit pas si l'on veut que cette réforme soit une réussite.

En avril dernier, lors du vote sur le statut des attachés statisticiens de l'Insee, nous avons posé une question sur le fait de savoir si le nouveau statut permettait de faire bénéficier les attachés de l'Insee de PPCR sans texte supplémentaire. La réponse de l'administration a été ambiguë sur le fait qu'il bénéficiait du A type. Aujourd'hui, nous reposons cette question et espérons une réponse claire. S'il faut un texte supplémentaire, nous demandons que les dispositions soient prises pour qu'il sorte rapidement.

Nous notons avec satisfaction concernant la fusion des services CCRF des départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes, que le courrier de l'UNSA demandant la suspension de la publication de l'arrêté ait été pris en compte par le Secrétariat Général du Gouvernement.

Je conclurai donc sur cette note d'optimisme, le dialogue social est possible et nous espérons que les discussions engagées sur le compte personnel formation au niveau de la DGAFP aboutiront avec des avancées pour les personnels, bien supérieur au dispositif actuel du DIF.